



Sicaf immobilière publique de droit belge
Bd de la Woluwe 58
1200 Bruxelles
Tel.: (0032) 2 373 00 00
Fax: (0032) 2 373 00 10
R.P.M. Bruxelles 0 426 184 049 BTW

Bruxelles, le 9 décembre 2011

Cher Actionnaire,

Concerne: Assemblée Générale Extraordinaire du mardi 27 décembre 2011 à 9h00

La moitié du capital n'étant pas représentée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de notre société de ce 9 décembre 2011, nous avons l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de notre société qui se tiendra le mardi 27 décembre 2011 à 9h00 au siège social de Cofinimmo, Bld de la Woluwe, 58 à 1200 Bruxelles, pour délibérer sur l'ordre du jour ci-joint.

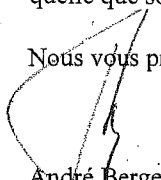
Dans le cadre de cette Assemblée Générale Extraordinaire, nous joignons également à la présente:

1. Une procuration;
2. Un aide-mémoire pratique.

Les procurations qui nous sont parvenues pour l'Assemblée Générale Extraordinaire de ce 9 décembre 2011 restent valables et ne doivent pas être renouvelées (voir aide-mémoire pratique).

L'assemblée du 27 décembre 2011 pourra délibérer valablement sur les points repris à l'ordre du jour quelle que soit la portion du capital représentée par les actionnaires présents.

Nous vous prions d'agréer, cher Actionnaire, l'expression de nos salutations distinguées.


André Bergen
Président du Conseil d'Administration

Een Nederlandstalige versie van deze oproeping en van de hogervermelde documenten kan gratis bekomen worden op eenvoudige aanvraag gericht aan de maatschappelijke zetel van Cofinimmo (t.a.v. de juridische dienst) of op onze website www.cofinimmo.be.